

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR24.18PR**

concernant

**une demande de crédit d'investissement de CHF 4'950'000.- pour
financer la phase 4 (2025-2027) du projet Smart Metering**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 22 août 2024.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Gloria CAPT, Marceline MILLIoud, Cécile PLAGELLAT, Lionel BILLAUD, Kevin DELAY, Olivier DI PRINZIO, Mathias ORTEGA et du soussigné, désigné comme président et rapporteur.

La délégation municipale était composée de Madame et Messieurs Benoist GUILLARD, Municipal, Jean-Michel GERMANIER, Chef de service, Gaël ZBINDEN, Responsable du réseaux, Fanny CARRARD, Responsable du déploiement et exploitation smart metering. La commission les remercie pour la présentation et les renseignements fournis à la bonne compréhension de ce préavis.

La phase 4 est la suite et la fin du déploiement du projet Smart Metering,(2025-2027). Nous sommes actuellement en pleine phase 3 et le déploiement des compteurs intelligents se déroule sans problème, (3 mois d'avance). L'objectif fixé par la Confédération est de remplacer au moins 80% des compteurs électriques à fin 2027. La Ville d'Yverdon-les-Bains a décidé que 100% des compteurs électriques seraient remplacés à cette date.

Les 3 crédits précédents démontrent l'engagement de la Ville pour une gestion énergétique efficace. A ce jour, la relève, le stockage et le traitement des données sont opérationnels et facilitent la facturation des différentes sources d'énergie.

Le cryptage des données est conforme aux exigences fédérales et de ce fait garantit la sécurité et la confidentialité des informations collectées.

Les étapes du déploiement des compteurs intelligents sont les suivantes :

1. Planification : Sélection des bâtiments.
2. Inspection : Evaluation des travaux
3. Préparation : Réalisation de la liaison entre les compteurs d'eau et de gaz et le compteur électrique.
4. Migration : remplacement des compteurs.

Les relevés des compteurs se font pour l'électricité toute les 15', pour l'eau et le gaz toutes les 60' via une fibre optique dédiée pour les bâtiments comportant 10 et plus de compteurs, pour les autres bâtiments par la 4G.

Objectifs de la phase 4 du projet.

Sur la base des compteurs installés à ce jour, l'estimation des installations à poser pour la phase 4 du projet est la suivante :

- 9800 compteurs électriques.
- 2500 compteurs de gaz.
- 2650 compteurs d'eau.
- 3500 bâtiments équipés (dont 600 hors Yverdon-les-Bains pour le télérelevé des compteurs du gaz.)

L'objectif de la phase 4 du projet Smart Metering est de maintenir le rythme actuel de déploiement. Dans ce contexte, le calendrier prévoit une pose mensuelle d'environ 280 compteurs pour maintenir le rythme de déploiement et achever le projet d'ici fin 2027.

En résumé, constatant que les objectifs de la phase 3 du projet Smart Metering seront atteints avant la fin de l'année 2024 (2025- 2027), la Municipalité désire anticiper la préparation et le déploiement de la phase 4 du projet Smart Metering (2025-2027). Pour ce faire, elle sollicite un crédit d'investissement de 4'950'000.-

Conclusions :

La commission remercie les représentants de la Municipalité pour les nombreux et très complets renseignements fournis à la bonne compréhension de ce préavis, la commission tient aussi à féliciter le service pour la gestion et l' avance dans la réalisation du projet. La commission vous recommande à l'unanimité de ses membres, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers d'accepter les conclusions et les articles 1, 2 et 3 de ce préavis.

Yverdon-les-Bains, le 24 août 2024



Olivier Maibach